

# DESINDUSTRIALISATION ET SOUVERAINETE ECONOMIQUE :

## LES SUJETS OUBLIES

Alors que la France est engluée dans le projet de réformes des retraites (d'un côté, un gouvernement imprécis dans ses propositions<sup>(1)</sup> et sans aucune pédagogie ; de l'autre des syndicats et des partis dans la surenchère<sup>(2)</sup>) ; un chiffre a été publié, que personne n'a relevé : le secteur industriel de notre pays vient de tomber au plus bas de toute notre histoire : 9 % du PIB (Produit Intérieur Brut), soit 3 fois moins qu'en 1980 ! Nous sommes le pays le moins industrialisé des grands Etats européens, largement derrière l'Allemagne (26 %), mais aussi derrière la Grande-Bretagne, l'Italie et même l'Espagne. Depuis le début de l'année, plusieurs entreprises appartenant au secteur du textile ont été amenés à fermer leurs ateliers. Cela devrait faire plaisir aux disciples de Serge Tchuruk, ancien PDG d'Alcatel, qui disait il y a 20 ans : « vive la France sans usines ». Effectivement Alcatel a été vendu à Nokia, comme Pechiney auparavant à American Can, Alstom-Turbines à General Electric, Lafarge à Holcim, Arcelor à Mittal, etc.

Les conséquences de cette évolution sont dramatiques. Tout d'abord, la vente de nos fleurons à des intérêts étrangers entraîne, à moyen terme (quand les acquisitions ont été digérées par les acheteurs et sont donc sorties de l'actualité) une baisse des emplois, un transfert d'une partie de la chaîne de valeur vers d'autres lieux et la limitation de facto des efforts d'innovation et de recherche. Par ailleurs, plusieurs études académiques montrent que la productivité annuelle est beaucoup plus forte dans l'industrie que dans les services (il semble difficile de rendre les livreurs de pizzas, les centres d'appel ou « les aides à domicile » plus productifs), sans parler des fonctionnaires...

En outre, le rétrécissement de notre secteur industriel tend à augmenter la perte de souveraineté économique de la France. Il fut un temps où notre pays était leader dans de nombreux domaines : le Concorde, le paquebot France, le TGV, le programme nucléaire Superphénix<sup>(3)</sup> et même le Minitel. Aujourd'hui, nous gardons notre rang uniquement dans le luxe et l'armement (Rafales, par exemple). Dans le spatial et l'aéronautique, nous bénéficions de l'effet « programme européen » ; dans le domaine de l'énergie, nous cédon du terrain, face aux Allemands, bien meilleurs que nous lorsqu'il s'agit de négocier avec Bruxelles. Quant aux industries agro-alimentaires, où nous devrions exceller, nous sommes en déclin continu, important de plus en plus de produits (farine, fromage, charcuteries) des Pays-Bas et d'Allemagne. Même, la pharmacie souffre, ayant externalisé une part importante de sa production en Asie. Nous avons commis une grave erreur stratégique, en nous spécialisant dans le milieu de gamme. Nous sommes distancés dans le haut de gamme par l'Allemagne et par l'Europe Orientale dans le bas de gamme. Le secteur automobile illustre bien ce fourvoiement.

Une autre conséquence alarmante de cette désindustrialisation réside dans l'effondrement de notre balance commerciale. En 2022, la France a subi un déficit historique de 164 milliards d'euros, quasi le double de 2021 ! Même, hors énergie, les résultats sont mauvais. En conséquence, les revenus du tourisme et les encaissements de dividendes sur les activités à l'étranger de nos entreprises ne suffisent plus et notre balance courante a également connu un déficit. Dans le même temps, l'Allemagne réalisait l'an dernier 90 milliards d'excédent. Notre déficit commercial entraîne également une hausse de notre endettement<sup>(4)</sup>, malgré notre taux d'épargne élevé (au détriment de l'investissement d'ailleurs). Les prochaines années ne permettent pas de prévoir une amélioration dans ce domaine.

Ajoutons, pour continuer, que la désindustrialisation entraîne généralement une diminution des efforts d'innovation et de recherche, dans la mesure où les offres d'emploi en direction des chercheurs baissent. De plus, certains métiers ne sont plus enseignés (dans le secteur du nucléaire, l'arrêt de certains programmes ainsi que la fermeture des centrales de Fessenheim ont conduit à un manque substantiel de « chaudronniers », d'électriciens spécialisés, etc.). On conçoit alors la difficulté qu'il y aura, lorsqu'on voudra « réindustrialiser » la France. Cette absence de « capital humain » s'accompagne d'une absence simultanée de « capital risque » indispensable pour financer l'innovation industrielle. Contrairement à l'idée reçue que cette lacune n'est pas si grave, je rappelle que la France pâtit de plusieurs carences : d'abord l'absence de fonds de pension français susceptibles de participer à un tour de table. Cela vaut surtout pour les « gazelles » ou les « licornes »<sup>(5)</sup>. Ensuite, le manque d'investisseurs de « seed capital » (le premier stade de financement d'une start-up), lorsque l'entreprise nouvellement créée (« start-up ») a besoin d'un financement d'appoint.

Plus tard, beaucoup de sociétés innovatrices (évaluées entre 10 et 50 millions d'euros) peinent à trouver des investisseurs français et doivent se tourner soit vers des fonds anglo-saxons, soit vers des acquéreurs industriels, la plupart du temps étrangers. Si la France est relativement performante dans la création de « start-ups » stricto sensu<sup>(6)</sup>, elle reste pauvre en « entreprises de croissance » (50 à 500 millions d'euros de valorisation), ce qui renforce le mouvement de désindustrialisation.

Enfin, des observateurs « simplicistes » évoquent les résultats récents, en termes de bénéfices réalisés par certaines entreprises pour nier la situation actuelle de notre industrie. C'est fallacieux, car ces performances favorables, d'une part, sont comparées à celles des années précédentes marquées par le covid<sup>(7)</sup>, et, d'autre part, concernent essentiellement des sociétés internationalisées qui dégagent des bénéfices confortables<sup>(8)</sup>, essentiellement à l'étranger, dans des pays souvent fiscalement plus accueillants que la France, ce qui ne peut que favoriser la désindustrialisation de notre pays. Ce sont donc surtout les entreprises du CAC 40 qui ont engrangé des bénéfices substantiels et non le reste des sociétés. Quant à l'actionnaire, s'il a profité de dividendes en hausse, c'est la juste rémunération de sa prise de risque accrue, ces dernières années (covid, puis guerre en Ukraine). De toutes façons, la théorie économique explique que la valeur d'une entreprise ne change pas, quel que soit le dividende versé, à bénéfice constant : une hausse du dividende entraîne une baisse de la valorisation en bourse, d'un montant équivalent !

Pour terminer, la désindustrialisation de la France risque de continuer, tant que nos gouvernements n'auront pas pris conscience que c'est l'innovation qui crée la croissance, que celle-ci est bien plus importante dans les secteurs industriels de pointe que partout ailleurs et qu'elle nécessite un écosystème approprié (chercheurs en nombre, financements adéquats, plans stratégiques à long terme, éducation universitaire en phase avec les besoins, etc...).

Bernard Marois  
Professeur Emérite à HEC

<sup>(1)</sup> Après 5 ans de tergiversations sur ce projet !

<sup>(2)</sup> En se fondant sur des études d'opinion « bidon » : il est logique qu'une majorité de Français soient hostiles à l'idée de travailler 2 ans de plus. Quelle serait la réponse si on posait la question suivante : souhaitez-vous qu'on vous tape sur la tête ? Certainement, non, à une large majorité !

<sup>(3)</sup> Ce programme avait pour but de faciliter le « recyclage » des déchets issus des centrales nucléaires. Notre technologie était d'avant-garde.

<sup>(4)</sup> Rappelons que : Déficit commercial + (Investissement – Epargne) = Endettement supplémentaire. On peut aussi écrire : Déficit budgétaire + (I – E) = hausse de la dette. On vérifie bien que la hausse de l'endettement est liée à l'accroissement du déficit commercial et du déficit budgétaire.

<sup>(5)</sup> Il s'agit d'entreprises qui ont déjà atteint un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros.

<sup>(6)</sup> Dans la quantité abondante de « nouvelles » entreprises que l'on dénombre, chaque année en France, il faut déduire « les autoentrepreneurs », qui constituent une forte proportion de ce nombre, créant des sociétés à un salarié.

<sup>(7)</sup> Pour avoir un diagnostic objectif, il faut en effet « lisser » les résultats réalisés par les sociétés sur 5 à 10 ans. Dans ce cas, les bonnes performances de 2022 apparaissent moins « extraordinaires ».

<sup>(8)</sup> La croisade contre les entreprises qui ont dégagé des « superbénéfices » est stupide, car elle omet de dire que ces sociétés utilisent ces fonds pour augmenter les salaires, recruter et investir plus (enfin !).